

**SciencesPo.****CERI**
CNRS

LA COMMUNAUTE D'ETATS LATINO-AMERICAINS ET CARIBEENS (CELAC)

Olivier Dabène

(Professeur des universités à Sciences Po rattaché au CERI)

Dans le paysage déjà très encombré du régionalisme latino-américain¹, le dernier né des accords, la Communauté d'Etats latino-américains et caribéens (CELAC), saura-t-il trouver sa place ?

Les commentaires les plus divers ont accompagné le sommet de Caracas (2 et 3 décembre 2011) qui a officialisé sa naissance. D'aucuns voient dans la CELAC un substitut à l'Organisation d'Etats américains (OEA), devant permettre à l'Amérique latine de se débarrasser enfin de la tutelle humiliante des Etats-Unis sur les affaires politiques de la

¹ Voir la rubrique « intégration régionale » du site web de l'Observatoire politique de l'Amérique latine et des Caraïbes (www.opalc.org) pour plus de précisions sur les différents accords.

région. Le président vénézuélien Hugo Chávez, relayé par ses alliés au sein de l'Alliance bolivarienne pour les Amériques (ALBA), a tenu des propos très offensifs donnant à penser que la CELAC allait se convertir en instrument de lutte anti-impérialiste. D'autres, à l'inverse, n'y voient qu'un forum accueillant l'ensemble des pays de la région, Caraïbe et donc Cuba comprise, à des fins de discussion, s'inscrivant dans la suite du Groupe de Rio, un forum de concertation permanente créée en 1986 et qui a maintes fois fait ses preuves. Envisager de remplacer une institution telle que l'OEA, créée en 1948 et dotée d'institutions solides, ne leur semble ni raisonnable ni possible. La Colombie ou le Chili ont défendu cette position. D'autres enfin imaginent un agenda de coopération, dans des domaines où l'échelle continentale présente une valeur ajoutée. Le Brésil s'inscrit dans cette posture pragmatique.

La CELAC n'a sans doute pas vocation à remplacer l'OEA, mais elle s'inscrit dans une dynamique de renforcement d'un régionalisme post-hégémonique et post-commercial en Amérique latine. Sa création en constitue même l'aboutissement logique.

Revenons aux caractéristiques de la séquence d'intégration régionale que l'Amérique latine a vécu depuis vingt ans. Les grands accords historiques sont tous en crise lorsque le sous-continent américain entre dans la décennie néo-libérale. Le Marché commun centraméricain (MCCA) se remet difficilement des guerres civiles des années 1980 ; le Groupe andin ainsi que l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI) ont été paralysés par la crise de la dette. Les années 1990 voient la relance de ces accords anciens et deux nouvelles initiatives : le Marché commun du Sud (MERCOSUR)² et l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). A l'échelle continentale, les Etats-Unis proposent une Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). Cette nouvelle dynamique est exclusivement centrée sur un agenda commercial, dans le contexte post-guerre froide d'une convergence d'intérêts et de valeurs.

Les crises financières de la fin des années 1990 stoppent brutalement les avancées commerciales. La part du commerce infrarégional rapportée au commerce total dans le MERCOSUR par exemple, passe de 4% en 1990 à 26% en 1998 avant de retomber à 12% en 2003. L'Amérique latine commence alors un spectaculaire basculement à gauche et avec l'arrivée de nouveaux présidents tels que Chavez au Venezuela ou Lula au Brésil, une conception de l'intégration non exclusivement centrée sur le commerce s'impose.

² Voir Olivier Dabène, « L'intégration régionale en Amérique latine : le Mercosur », *Les Etudes du CERI*, n°8, 1995.

Dans le même temps, se joue un changement des relations avec les Etats-Unis. Le camp « bolivarien » de Chavez s'adonne à l'affrontement rhétorique, tandis que le Brésil tente d'assumer un statut de puissance émergente au niveau mondial. Le président vénézuélien propose une Alternative bolivarienne pour les Amériques (ALBA) pour contrer le projet de Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). Brasilia préfère paralyser la négociation de la ZLEA de l'intérieur et tourne son regard vers l'Amérique du Sud. En 2008, ce tournant sud-américain de la diplomatie brésilienne se traduit par la création d'une Union des nations sud-américaines (UNASUR). Cette même année, le Brésil convoque les trente-trois pays d'Amérique latine et de la Caraïbe pour un sommet sur l'intégration et le développement. L'événement n'a pas d'équivalent en deux cents ans d'histoire. Les présidents décident de « promouvoir l'articulation et la convergence d'actions, au moyen de l'échange d'expériences et l'identification de domaines de coopération entre les différents mécanismes d'intégration, sur la base des principes de solidarité, flexibilité, pluralisme, diversité, complémentarité d'action et participation volontaire aux initiatives considérées »³. Ils prennent aussi collectivement position sur un certain nombre de sujets, comme le changement climatique ou le multilatéralisme. Le 6 novembre 2009, une réunion ministérielle qui se déroule à Montego Bay (Jamaïque) fixe un agenda de travail autour de quatre thématiques jugées prioritaires : économique-commerciale, productive, sociale et institutionnelle et culturelle. Puis, le 23 février 2010 se tient à Cancún (Mexique) le sommet dit de l'unité au cours duquel est décidée la création d'une Communauté d'Etats latino-américains et caribéens (CELAC). Enfin, les 2 et 3 décembre 2011, le Venezuela accueille un sommet qui « met en marche » la CELAC comme « mécanisme représentatif de concertation politique, coopération et intégration »⁴.

Le Plan d'action accompagnant la déclaration de Caracas est modeste. Le repérage de domaines de coopération possible ne doit pas interférer avec les nombreux autres accords d'intégration, ce qui n'est pas chose facile.

La CELAC est par ailleurs pilotée par une « troïka » constituée du pays exerçant la présidence accompagné de son prédécesseur et de son successeur. En 2012, le Venezuela, le Chili et Cuba sont en charge de superviser la mise en œuvre du Plan d'action de Caracas et de préparer le prochain sommet qui aura lieu en janvier 2013 au Chili.

Ce trio insolite ne semble pas avoir de difficultés particulières à travailler. Dès le mois de janvier 2012, les trois ministres des Affaires étrangères se sont réunis et ont décidé de travailler en priorité sur les thématiques de l'énergie, de la science et de la technologie, des

³ Déclaration de Salvador de Bahia, 17 décembre 2008 (en ligne sur www.opalc.org)

⁴ Déclaration de Caracas, 3 décembre 2011 (en ligne sur www.opalc.org)

infrastructures, de la finance et du développement social. Dans le même temps, le Chili critiquait vertement Cuba pour son mépris des droits de l'homme à la suite du décès d'un dissident en grève de la faim. On peut y voir l'illustration d'une certaine capacité, assez nouvelle en Amérique latine, à faire progresser la recherche de l'intérêt général au-delà des différents politiques.

L'heure est au pragmatisme et à la flexibilité, ce qui représente un réel progrès pour le régionalisme dans la zone Amérique latine et Caraïbes.